

Règlement du Run and Bike de Gigean

L'épreuve

L'association Gig'En Forme organise un Run&Bike dans le massif de la Gardiole. Le Run&Bike de Gigean est une course en binôme composé d'un coureur à pied (le runneur) et d'un coureur en VTT, de préférence, (le biker)

Le parcours alterne routes et chemins. Il ne présente pas de passages techniques particuliers afin de s'ouvrir au plus grand nombre.

Lors du Run&Bike, les binômes sont libres d'alterner VTT et course. Cependant il est interdit de monter à deux sur le VTT.

Seuls les vélos sans assistance électrique sont acceptés.

Les binômes doivent partir ensemble au point de départ, doivent effectuer le parcours fléché ensemble et arriver ensemble au point d'arrivée.

Les équipiers doivent garder le même VTT tout au long de l'épreuve, quel que soit l'incident technique. Le VTT doit être toujours tenu à la main par un des équipiers (ne pas être mis en béquille ou posé au sol le long du parcours). Le port du casque sanglé, homologué (Norme CE), à coque dure est obligatoire pour le co équipier qui monte sur le VTT, pendant toute la durée de l'épreuve.

Un ravitaillement est prévu à mi parcours.

Une équipe peut être arrêtée de manière temporaire par les bénévoles, situés tout au long du parcours, si le règlement de l'épreuve n'est pas respecté.

Les participants doivent suivre toutes les consignes des organisateurs et bénévoles et ne pas effectuer d'actions dangereuses tout au long du Run&Bike.

Un seul parcours : 9 km.

Le parcours se situe sur le massif de la Gardiole. Chaque participant s'engage à respecter l'environnement, à suivre le parcours balisé et à ne jeter aucun déchet dans la nature (une zone de propreté est prévue au ravitaillement). L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.

Inscriptions

Le Run&Bike ne sera pas inscrit au calendrier de la Fédération Française de Triathlon.

Les inscriptions s'effectuent par équipe de deux avec mixité possible (femme et /ou homme). Le parcours est également ouvert aux enfants de plus de 10 ans accompagnés obligatoirement d'un adulte. Une autorisation parentale sera demandée par les aux parents accompagnant un mineur lors du retrait des dossards.

Dans la limite des places disponibles, les participants pourront s'inscrire sur place le dimanche matin à parti de 8h30 jusqu'à 30 minutes du départ. Il n'y aura qu'un seul départ : 10 h.

En cas d'annulation de la part de l'organisation, les participants ayant versé leur adhésion seront remboursés de celle-ci après une déduction de 2 € permettant à l'organisation de faire face aux frais engagés avant l'annulation.

Dossards

Le retrait des dossards sera possible le dimanche matin à partir de 8h30 jusqu'à 30 minutes du départ. Un binôme non muni d'un dossard délivré par l'organisation ne sera pas autorisé à prendre le départ de l'épreuve.

En cas d'abandon, le binôme doit remettre son dossard soit au ravitaillement, soit à un signaleur, soit à l'arrivée. Il ne doit pas quitter la course sans prévenir l'organisation.

Récompense

- Dotation offerte à tous les participants
- Surprises à l'arrivée
- A Pour la première équipe 100% féminine,
- A-Pour la première équipe 100% masculine,
- A-Pour la première équipe mixte,
- A Pour la première équipe jeune (par cumul d'âge)

L'assurance

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la compagnie d'assurance MATMUT et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur. Les participants renoncent à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Sécurité

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours une équipe de secouristes, avec deux véhicules sécurité et assistance aux victimes (VSAV) et signaleurs. Chaque coureur doit assistance à toute personne en difficultés et avertir l'organisation.

Droit d'image

Chaque coureur accepte que l'organisation diffuse son nom, résultat, les photos et vidéos sur le site de l'organisation et de ses partenaires ou tout autre média. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation et à la promotion du Run&Bike. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que nous pouvez exercer en vous adressant à l'association GIG'EN FORME (gigenforme@gmail.com)

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement